

**Le Temple et vous :**  
**Un engagement au service**  
**du lien fraternel !**



**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**

communion luthérienne et réformée





L'Eglise, c'est vous!

## RÉPARTITION D'UN DON DE 100€




Combien donner ?


La réponse appartient à chacun. Le plus petit don est important. L'Eglise n'est pas un club, on ne paye pas une cotisation annuelle, il n'y a pas de tarif imposé. Mais voici deux repères :

- **Une comparaison** : un café quotidien pris au comptoir représente sur une année environ **560€**.
- **Une moyenne** : en région parisienne, la moyenne du don annuel d'un foyer à l'Eglise s'élève à **891€**. Cette moyenne, dans l'ensemble de l'Eglise protestante unie de France, est de l'ordre de **475€**.





*Le saviez-vous ?  
Le don que vous faites à l'Eglise  
est déductible  
à 66% de vos impôts.*



Les principes de base de nos finances

**La responsabilité :** notre Eglise, comme toute Eglise locale de l'Eglise Protestante Unie de France, est responsable de ses finances. Légalement constituée en association cultuelle, elle tient des comptes approuvés en assemblée générale.

**La solidarité :** Au sein de l'EPUdF, toutes les paroisses sont solidaires entre elles. Chacune contribue selon ses moyens à une importante caisse commune, qui verse le traitement des pasteurs, assure leur formation et leur retraite, participe à des organismes communs.

**L'absence de subvention :** Loi de séparation oblige, l'Etat et les collectivités territoriales ne versent aucune subvention. Notre Eglise doit trouver elle-même ses propres financements.

**Quelques financements annexes :** L'Eglise a le droit de bénéficier de quelques recettes annexes, comme la mise à disposition de salles par exemple, ce que nous faisons pour notre paroisse sœur, nos amis coréens de l'Eglise presbytérienne de la Trinité. Mais ces recettes ne peuvent demeurer qu'accessoires.

**Une seule vraie source de financement : votre don.** Ce sont donc les dons des fidèles qui font vivre financièrement l'Eglise. Ils sont versés à l'occasion du culte, d'une circonstance particulière comme un mariage ou un service funèbre, mais essentiellement, par l'envoi régulier d'un chèque ou d'un virement.



**ÉGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**  
communion luthérienne et réformée

## **Être protestant aujourd'hui !**

***C'est croire que la Bonne Nouvelle manifestée en Jésus Christ nous libère. C'est faire rayonner des valeurs fondamentales telles que la liberté de conscience, l'entraide, la fraternité. C'est partager ensemble l'espérance en l'avenir.***

***Dans le concert des Eglises chrétiennes, la voix protestante tournée vers la grâce de Dieu est essentielle et pertinente.***

***Soutenir l'Eglise Protestante Unie, c'est lui permettre d'accomplir sa mission : tisser du lien pour un monde plus fraternel !***

***« Chacun donnera avec joie,  
selon les bénédictions  
que l'Eternel ton Dieu t'aura accordé »  
Deutéronome 16,17***



**[www.egliseprotestante-boulogne92.org](http://www.egliseprotestante-boulogne92.org)**

